



PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR

Réunion du : **11 juillet 2022**
à : **18h00 au siège du District du Loiret de Football – 16 Avenue des Droits de l’Homme 45000 ORLEANS**

Présidence : **Benoît LAINE**

Présents : **Gilbert BECU - Bernard BOURILLON - Michel CASSEGRAIN - Magali DE BONNEFOY - Dominique GAUTHIER – Eric JOUBERT - Michel LALUQUE - Philippe MANSO - Patrick MINON – Chantal NEROT - Bruno PAON - Annabel ROBLEDO - Véronique PERLES – Serge THOMAS**

Excusés : **Daniel GASNIER – Bernard JAHIER - Ghislain MARTIN – Marc MAUFROY – Sébastien VERYEPE – Dominique CHARBONNEAU**

Assistent : **Jean-Luc MATHIEU – Christophe SZCZESZEK**

1) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 16.05.2022

Aucune remarque n’étant formulée, le procès-verbal est adopté à l’unanimité.

2) CIVILITES

Le Comité Directeur,

- informé du décès de Eddy GRIVOT, Dirigeant du club FC St Martin d’Abbat,
➔ présente à sa famille, à ses proches et au club, ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie attristée ;

- informé du décès de la maman d’Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue Centre Val de Loire,
➔ présente à Antonio, sa famille et ses proches, ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie attristée - remerciements reçus en retour ;

- informé du décès de la maman de Miguel MORICHON, Informaticien de la Ligue Centre Val de Loire,

- ➔ présente à Miguel, sa famille et ses proches, ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie attristée.

3) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

❖ Informations Fédérales

- Procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif de la F.F.F. des 20/05/2022 et 17/05/2022

Pris note.

- Procès-verbaux des réunions du Bureau Exécutif de la L.F.A. des 11/05/2022, 09/06/2022 et 29/06/2022

Pris note.

- Retour sur l'Assemblée Fédérale du 18/06/2022 à Nice

Le Président Benoît LAINE revient sur les points essentiels évoqués lors de cette Assemblée :

- Assemblée Générale de la LFA,
- réforme des championnats nationaux étalée sur 3 saisons,
- principales modifications des textes statutaires et réglementaires,
- budget prévisionnel 2022/2023 de la FFF,
- ...

❖ Informations Ligue

- Retour sur l'Assemblée Générale de la Ligue du 11/06/2022 à Vendôme

Le Président rapporte les décisions et débats essentiels :

- budget prévisionnel 2022/2023,
- propositions de modification des textes réglementaires,
- licence à points et tarification du stage de récupération des points : 60,00 € à la charge du licencié,
- dispositif du bonus points pour les championnats Seniors R1, R2 et R3,
- ...
- Compte rendu de la réunion des Présidents Ligue/Districts du 28/06/2022

Le Président revient sur les principaux échanges articulés autour des questions suivantes :

- A.N.S.,
- contrat d'objectifs FFF/Ligue/Districts,
- sollicitation des conseillers techniques aux différentes formations,
- F.A.F.A.,
- projet de développement de l'arbitrage,
- opération « banc exemplaire »,

- Compte rendu de la réunion du Comité de Direction de la Ligue du 05/07/2022

Benoît LAINE commente les principaux points débattus :

- création d'une Commission Régionale Actions Sociales et Citoyennes : le District devra désigner un représentant,
- composition des poules des championnats régionaux Seniors,
- aménagement du règlement du carton blanc (extension au foot à 11),
- contrat d'objectifs FFF/Ligue/Districts,
- volontaires en service civique,
- F.A.F.A.,
- demande de désignation d'un référent « licence à points » dans chaque District
- mouvements de personnels administratif et technique,
- nomination des délégués,
- augmentation du tarif kilométrique,
- organisation d'un séminaire au CTR de Châteauroux le dernier week-end d'octobre 2022,
- dates des prochaines formations initiales à l'arbitrage,
- bilan de l'IR2F,
- ...

❖ Informations District

- Bilan des finales des Coupes Départementales du 11 juin 2022 et du rassemblement du football féminin du 12 juin 2022

SAMEDI 11 JUIN 2022

- Stade Lionel Charbonnier à St Jean le Blanc (Synthétique)

13h30 : Finale Coupe Loko = USM SARAN / USM MONTARGIS : 3-0

16h00 : Finale Coupe Grodet = FCO ST JEAN DE LA RUEILLE / J3S AMILLY : 0-7

- Stade Lionel Charbonnier à St Jean le Blanc (Honneur)

16h00 : Finale Coupe Bergerard = US CHATEAUNEUF SUR LOIRE / USM SARAN : 3 - 5

19h00 : Finale Coupe du Loiret = USM SARAN / ST PRYVE ST HILAIRE : 0-7

- Stade Raymond Leveau à Sandillon

14h00 : Finale Coupe Jean Rollet = ES MARIGNY LES USAGES / AS ST LYE : 1-2

16h30 : Finale Coupe Paul Sauvageau = USM SARAN / AG BOIGNY CHECY MARDIE : 0-3

DIMANCHE 12 JUIN 2022

- Stade de la Pichardière à Neuville aux Bois

11h45 : Finale Coupe U15 F : FCO St Jean de la Ruelle / CJF Fleury les Aubrais : 7-0

13h15 : ½ Finales Coupe U18 F : US ORLEANS LOIRET F / CJF FLEURY LES AUBRAIS : 10- 0

14h30 : Petite Finale (3^e /4^e place) : ENT VAL SOLOGNE / USM MONTARGIS : 0-2

16h00 : Finale Seniors F : US Orléans Loiret Football / SMOC St Jean de Braye : 6-1

Concernant la recette totale générée par les finales masculines du samedi 11 juin 2022, le Comité Directeur décide d'en reverser une partie (1.500 €) à l'Association SFD. Le chèque correspondant sera remis lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre prochain à Patay.

Le Comité Directeur valide par ailleurs le projet de modification du règlement de la Coupe du Loiret Féminine qui sera proposé à l'Assemblée Générale du 30 septembre prochain : l'idée consiste à réserver cette compétition aux seules équipes engagées dans un championnat à 8.

Enfin le Président invite les membres du Comité Directeur à mener une réflexion sur une nouvelle organisation du rassemblement annuel féminin, en dissociant les activités et plateaux des finales des Coupes départementales féminines, lesquelles pourraient être rattachées aux finales masculines.

- Bilan de la réunion annuelle des arbitres du 1^{er} juillet 2022 à Châteauneuf sur Loire

Christophe SZCZESZEK et Dominique GAUTHIER reviennent sur les points essentiels débattus lors de cette réunion.

Ils manifestent leur inquiétude sur :

- la faible représentation des arbitres,
- les résultats obtenus au test théorique,
- la désinvolture constatée en terme de réservation de repas non honorés.

Le Comité Directeur remercie la municipalité de Châteauneuf sur Loire ainsi que le club local pour leur précieux concours dans l'organisation de cet évènement.

❖ Informations Club

- Candidature de Neuville S. à l'organisation du Festival U13 ou du Festival U12 – édition 2023

Le Comité Directeur prend note de la demande et décide de surseoir à sa décision dans l'attente de l'appel à candidatures sur les manifestations de fin de saison qui sera lancé en octobre 2022.

4) COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

- Examen des demandes d'entente

Le Comité Directeur,

- vu les demandes exprimées par les clubs,
 - considérant l'avis favorable émis par le groupe de travail en charge de l'examen des projets d'ententes,
- ➔ **valide** pour la saison 2022/2023, la constitution des ententes suivantes :

Catégorie	Club support		Club constituant 1		Club constituant 2	
	N° affiliation	Nom	N° affiliation	Nom	N° affiliation	Nom
U15	529946	MARIGNY ES	530833	AS ST LYE LA FORET	505081	CO CHILLEURS AUX BOIS
U13	505081	COC CHILLEURS AUX BOIS	530833	AS ST LYE LA FORET		
U17	505081	COC CHILLEURS AUX BOIS	529946	ENT.S. MARIGNY LES USAGES	530833	AS ST LYE LA FORET
U15	553261	CHAINGY ST AY	549443	AS BACCON HUISSEAU		

Le Secrétaire Général Michel CASSEGRAIN fait par ailleurs un point sur les engagements enregistrés à ce jour dans les compétitions départementales pour la saison 2022/2023.

5) COMMUNICATIONS DU TRESORIER GENERAL

Le Trésorier Général Eric JOUBERT indique que le cabinet ORCOM sera présent les lundi 18 et mardi 19 juillet prochains dans le cadre de l'établissement de l'arrêté des comptes clos le 30 juin 2022.

Remerciements à la Ligue Centre Val de Loire pour le versement du solde des subventions 2021/2022.

6) DOSSIER D'ACTUALITE

- Nomination des Commissions Départementales – Saison 2022/2023

Le Comité Directeur,

- **décide** de reconduire pour la saison 2022/2023 les Commissions Départementales, dans leur composition actuelle, tenant compte des quelques aménagements ci-après :
 - . nominations de Christine SOULAS (Commission de Discipline), Frédéric SEULIN (Commission des Délégués), et de Matthieu VENON (Commission Féminisation)
 - . retraits de Sébastien MALCUIT, Jacky RAT et Christophe SYSLO (Commission de Discipline), Christophe SYSLO (Commission des Terrains et Installations Sportives), Steven BARREAU (Commission de Promotion de l'Arbitrage), Stéphane SMAGUE (Commission Nouvelles Pratiques), Dominique FINET (Commission mixte District / Sport Adapté), Emilie MARTIN (Commission Féminisation),
 - . désignation de Jean-Luc MATHIEU en qualité d'instructeur suppléant au sein de la Commission de Discipline,
- **précise** que des aménagements pourront être apportés à postériori,
- **charge** le service administratif d'en assurer la diffusion sur le site internet du District.

- Nomination des Délégués

Le Comité Directeur,

- sur proposition de la Commission des Délégués,
- **décide** de nommer délégués officiels du District pour la saison 2022/2023,
- **rappelle** que ce corps de délégués départementaux est complété par les délégués officiels nationaux et régionaux du District.

Nom	Prénom
BEILLARD	Pascal
CADOT	Thierry
CHEVY	Aurélien
DEMOND	David
DESALEUX	David
MARTIN	Christophe
PATRON	Romain

PERON	Véronique
POMPIDOU	Franck
RAFRAFI	Nadhir

- Nomination des observateurs d'arbitres

Le Comité Directeur,

- sur proposition de la Commission des Arbitres,
- ➔ **décide** de nommer le Corps des Observateurs d'Arbitres pour la saison 2022/2023, comme suit (des modifications à cette composition seront susceptibles d'être apportées en début de saison) :
- ➔ **charge** le service administratif d'en assurer la diffusion sur le site internet du District.

Pour les Séniors :

- Bruno MALBRANQUE
- Sébastien ANCELIN
- Christophe LEFEVRE
- Stéphane SEGARD
- Christophe SZCZESZEK
- Tous les arbitres D1 (observateurs des stagiaires D3 dans le projet de la CRPA)

Pour les JAD :

La nomination sera validée lors d'une prochaine réunion.

- Homologation des Calendriers des Compétitions Seniors, Jeunes, Foot Animation, Féminines, Futsal et Nouvelles Pratiques – saison 2022/2023

Le Comité Directeur

- sur proposition des Commissions Coupes et Championnats, Football d'Animation, Préformation, Féminisation et Nouvelles Pratiques,
- ➔ **homologue** les calendriers généraux des compétitions Départementales Seniors, Jeunes (1^{er} semestre), Football d'Animation, Féminines, Futsal et Nouvelles Pratiques au titre de la saison 2022/2023,
- ➔ **précise** que le calendrier de la Préformation sera complété à posteriori pour les championnats U17 et U19 ainsi que pour les autres divisions des championnats U13 et U15 en fonction des engagements enregistrés,
- ➔ **charge** les services administratifs du District d'en assurer la diffusion sur son site Internet,
- ➔ **indique** que les calendriers « personnalisés » feront l'objet d'une diffusion ultérieure sur le site internet du District, en fonction des directives et des formalisations fédérales et régionales.
- Proposition de composition des poules des Critériums U11 Niveau 1 et U12 Elite et des Championnats Départementaux U13 D1 et U15 D1

Le Comité Directeur,

- considérant l'étude préalable des Commissions Animation et Préformation sur les candidatures exprimées dans le cadre de l'appel à volontariat,
- considérant la décision de la Commission Sportive du 07/07/2022,

- **valide** la composition des poules des Critériums U11 Niveau 1, U12 Elite et des Championnats U13 D1 et U15 D1, saison 2022/2023 comme suit :
- **précise** qu'en cas désistement de club(s), il sera fait appel dans les critères et championnats concernés, au(x) club(s) classé(s) dans l'ordre chronologique figurant dans les tableaux publiés dans le procès-verbal de la Commission Sportive du 07 juillet 2022,

U11 Niveau 1 : 2 poules de 8 équipes

Le Comité Directeur prend acte des engagements enregistrés à ce jour et note que 4 places restent disponibles.

En conséquence, la composition des poules sera réalisée après complétion.

U11 NIVEAU 1	
INGRE	AGBCM
ST JEAN LE BLANC	ST PRYVE
ST JEAN LE BRAYE	FCO
MALESHERBES	USO
SARAN	13
OLIVET	14
LORRIS	15
AMILLY	16

U12 Elite : 2 poules de 6 équipes

POULE A	POULE B
US ORLEANS LOIRET F	J3S AMILLY
ST PRYVE ST HILAIRE FC	USM SARAN
CJF FLEURY LES AUBRAIS	FC ST JEAN LE BLANC
USM MONTARGIS	ESCALE ORLEANS
FCM INGRE	AG BOIGNY CHECY MA.
SC MALESHERBOIS	FCO ST JEAN DE LA R.

U13 D1 : 2 poules de 8 équipes

POULE A	POULE B
USM MONTARGIS	J3S AMILLY 2
FC ST JEAN LE BLANC	FCO ST JEAN DE LA RUELE
SC MALESHERBOIS	AG BOIGNY CHECY MARDIE
USM SARAN 2	US CHATEAUNEUF/LOIRE
ESCALE ORLEANS	SMOC ST JEAN DE BRAYE
JARGEAU ST DENIS FC	CJF FLEURY LES AUBRAIS 2
NEUVILLE SP	USM OLIVET
ES LOGES ET FORET	US DAMPIERRE

U15 D1 : 1 poule de 12 équipes

CJF FLEURY LES AUBRAIS 1
USM MONTARGIS 1
FC ST JEAN LE BLANC 1
AG BOIGNY CHECY MARDIE 1
ST PRYVE ST HILAIRE FC 1
FCM INGRE 1
SC MALESHERBOIS 1
SMOC ST JEAN DE BRAYE 2
USM SARAN 2
US CHATEAUNEUF/LOIRE 1
FC BOULAY BRICY GIDY 1
ESCALE ORLEANS 1

- Homologation de la composition des poules des championnats départementaux Seniors D1, D2 et D3 et D4

Le Comité Directeur,

- considérant que la date limite d'engagement des équipes dans les championnats Départementaux Seniors D1, D2, D3 et D4 est fixée au 15 juillet 2022,
- ➔ **décide** de surseoir à sa décision quant à la composition des poules desdits championnats,
- ➔ **mandate** le Bureau Directeur pour agir à cet effet avant le 22 juillet 2022.

7) COMMUNICATION DES POLES D'ACTIVITES

- Affaires d'arbitrage

Conseiller Départemental Technique en arbitrage

Le Comité Directeur,

- reprenant sa décision du 16 mai 2022, concernant le projet de la Ligue Centre Val de Loire de créer une Equipe Technique Régionale en Arbitrage,
- considérant les nouveaux éléments apportés par la Ligue sur les modalités de mise en œuvre et le financement associé des postes de CDTA,
- après échanges sur ce dossier,
- ➔ **décide** de réviser sa décision initiale et d'adhérer au projet présenté à la majorité (11 voix « pour » et 4 abstentions).

Statut de l'arbitrage

Le Comité Directeur,

- considérant la suppression du championnat Seniors D5 à partir de la saison 2022/2023,
- considérant la situation actuelle de l'arbitrage départemental en termes d'effectif,

- considérant qu'il y a lieu de rester en cohérence avec le projet régional de développement de l'arbitrage,
- **décide** de maintenir pour les saisons prochaines les obligations du statut de l'arbitrage pour les clubs du championnat Seniors D4 qui prévalaient pour la saison 2021/2022.

Après un traditionnel tour de table, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Prochaine réunion du Comité Directeur : **Lundi 12 septembre 2022 à 18h00**

Le Président
LAINE Benoit



PUBLIE LE 13.07.2022